

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le lundi 11 janvier 2023 à 18h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville située au 362, rue Principale à Daveluyville

SONT PRÉSENTS : Mme Christine Gentes, mairesse suppléante
 Mme Nadia Leclerc, conseillère no 1
 M. Sébastien Bilodeau, conseiller no 2
 Mme Valérie Loiselle, conseillère no 3
 M. Alain Raymond, conseiller no 4
 Mme Carole-Anne Provencher, conseillère no 5

EST ABSENT M. Mathieu Allard, maire

La greffière, Mme Elyse Maheu assiste également à la séance.

Ouverture de
l'assemblée

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente d'assemblée.

2023-01-01
Adoption de l'ordre
du jour

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Nadia Leclerc**, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

2023-01-02
Demande d'aide
financière dans le
cadre du fonds de
la sécurité routière
(PAFFSR)

CONSIDÉRANT QUE le programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière vise à soutenir, entre autres, les Municipalités qui souhaitent réaliser des projets permettant d'améliorer la sécurité routière;

CONSIDÉRANT QUE l'appel de projet pour l'année financière 2022-2023 dans le cadre du programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière se termine le 15 janvier 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville désire faire l'acquisition de 2 radars pédagogiques afin d'améliorer la sécurité routière sur son territoire;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Valérie Loiselle**, il est résolu à l'unanimité :

- **D' la résolution 2022-12-254 et de la remplacer par celle-ci;**
- **DE** déposer une demande d'aide financière au ministère des Transport du Québec dans le cadre du Fonds de la sécurité routière afin de faire l'acquisition de 2 radars pédagogiques au coût de 8 510 \$ avec une contribution de la Ville de Daveluyville de 1 702 \$;
- **D'autoriser** madame Élyse Maheu à signer ladite demande, ainsi que les documents en lien avec le suivi administratif.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée lors de la période prévue à cet effet.

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-01-03
Levée
l'assemblée

de

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 18h04.

Christine Gentes
Mairesse suppléante

Elyse Maheu
Greffière